

Action Prépa Rebond Services à la personne à domicile et en structure CCP1 du Titre Professionnel Assistant (e) De Vie aux Familles (ADVF) : RNCP4821

Présentation du métier

Contribuer au bien-être des personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap, au sein de leur foyer ou en structures. Maintenir l'autonomie dans le respect de l'intimité et de l'écoute de la personne.
Types d'emplois accessibles : assistant de vie aux familles ; auxiliaire de vie ; assistant ménager ; agent à domicile ; garde à domicile.

Objectifs

- Acquérir un premier niveau d'employabilité
- Développer une double compétence dans les métiers des services à la personne
- Validation des certifications professionnelles CCP1 à domicile et en structure

Contenu de la formation

CCP1

Entretenir le linge et le logement d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- Entretenir le logement/ Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

S'organiser et communiquer – structure et domicile

- S'approprier le métier et approfondir le secteur « services à la personne »
- Organiser et gérer ses interventions dans le temps et l'espace
- Prendre soin de sa santé pour prendre soin de celle des autres – sensibilisation aux risques psychosociaux
- Prévenir les risques de la personne, respecter les règles d'hygiène et de sécurité, et se former au Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail
- Communiquer et établir des relations dans un contexte professionnel de structure ou de domicile
- Réaliser le Dossier Professionnel des CCP1 du Titre Professionnel A.D.V.F.
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit

Période de formation en milieu professionnel

- 2x2 semaines

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (14 heures)

Lieu de la formation :

CFP LES ARDILLIERS
49400 SAUMUR

Nombre de participants : 12

Modalités de recrutements et d'accès à la formation :

- Inscription :

✉ contact.cfp.ufa@donboscosaumur.com

☎ 02 41 83 15 00

Dates de la formation :

3 informations collectives :

Dans les locaux du CFP Les ARDILLIERS

Dates bilans de la formations :

- Bilan intermédiaire le
- Bilan final le

Dates des épreuves du CCP1 :

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demande d'informations, prendre contact avec Mme LEGUEN Christelle.

Taux de satisfaction* : 100 %

Taux d'insertion* : 54.54%

Taux d'obtention partiel à l'examen* : /

Taux d'obtention total à l'examen* : 90.90 %

*moyenne sur 2021/2022

Pré – requis

- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Jeunes de 18 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire et pas ou peu qualifiés
- Être motivé(e)
- Manifester un intérêt pour les métiers des **Services à la Personne : à la domicile et/ou en structure**
- Être sorti de la formation initiale depuis au moins 6 mois
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française pour suivre la formation
- Savoir lire et écrire des consignes simples
- Avoir levé, pour l'essentiel, les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc..)

Modalités d'inscription

- Positionnement par le référent qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat
- Prescription formalisée par la plateforme **JOB ANJOU49**, ou l'utilisation de la fiche de liaison « **projet de formation** » de la région.
- L'organisme de formation informe les candidats et les prescripteurs du résultat des sélections dans un délai de 8 jours

Moyens Pédagogiques

- Appartements pédagogiques/ 1 atelier soins en structure
- Postes informatiques/Centre de Documentation et d'Information/Vidéos

Animation et pédagogie

- Formation basée à la fois sur des méthodes déductives avec transmission des connaissances du formateur, des études de cas concrets, des jeux de rôles, des échanges avec les stagiaires sur des expériences vécues
- Nos formations sont assurées par des formateurs ayant une expertise dans ce domaine professionnel



Evaluation et validation

- Evaluations en cours de formation (ECF), conformément au Référentiel de Certification du Titre Professionnel A.D.V.F.
- Validation du CCP1 du Titre Professionnel Assistant(e) de vie aux familles de Niveau III délivré par le ministère chargé de l'emploi.
- Possibilité de poursuivre vers le CCP 2 et CCP3 du Titre Pro ADVF (accompagnement préalable par les prescripteurs), ainsi que vers la formation Aide-Soignant DE (Inscription à l'IFAS)

Durée de la formation

- Centre : 388 heures dont 8 heures minimum d'accompagnement individuel et renforcé
- Stages : 140 heures

Tarif/Financement

- Formation financée par le Département de Maine et Loire et la Région des Pays de la Loire
- Statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Formation gratuite et rémunérée sous condition

Contacts CFP LES ARDILLIERS

Directeur : Monsieur MAINGRET Thierry

Responsable de formation : Monsieur RUAULT Loïc

Coordnatrice de la formation : LE GUEN GAUMAIN Christelle

Administratif : Madame VAUCELLE Laetitia / Madame BEAUFILS Nathalie

Tél : 02 41 83 15 00

Mail : contact.cfp.ufa@donboscosaur.com



1 Quai du Jagueneau 49400 SAUMUR 02 41 83 15 00
contact.cfp.ufa@donboscosaur.com / www.les-ardilliers.org